

## COMPTE-RENDU DE LA CCSPL DE SAVOIE DECHETS DU 27 JUIN 2017 A 18H00

### Présents :

Denis BLANQUET, Président de la CCSPL  
Sylvie KOSKA, Présidente de la CCSPL Chambéry métropole Cœur des Bauges  
Annie COLLOMBET, Vivre en Maurienne  
Roger TRILLAT, Métropole Savoie  
Patrick LESEURRE, Représentant élu Savoie Déchets

### Excusés :

Jean COSTE, Représentant élu Savoie Déchets

### Assistaient également à la réunion :

Pierre TOURNIER, Directeur – Savoie Déchets  
Bruno LABEYE, Responsable UVETD – Savoie Déchets  
Jérôme BOUCHET, Responsable Exploitation – Savoie Déchets  
Marie-Laurence PERRAUD, Assistante de Direction – Savoie Déchets

### ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2016
- Points divers

Le 27 juin 2017 à 18h00, Denis BLANQUET prend la parole pour remercier les personnes présentes et ouvrir la commission.

Un tour de table est effectué pour que chacun se présente.

Denis BLANQUET fait un point sur la configuration actuelle de la CCSPL suite à la loi NOTRe.

Les membres devraient en effet évoluer lorsque tous les élus de Savoie Déchets seront installés en septembre.

## Territoires et Adhérents de Savoie Déchets



1. C.A. Chambéry-Métropole – Cœur des Bauges
2. C.A. Grand Lac
3. C.A. Arlysère
4. C.C. Cœur de Chartreuse
5. C.C. Cœur de Savoie
6. C.C. Lac d'Aiguebelette
7. C.C. Yenne
8. SIRTOM de Maurienne
9. C.C. Vallées d'Aigueblanche
10. C.C. Cœur de Tarentaise
11. C.C. Val Vanoise Tarentaise
12. C.C. Versants d'Aime
13. C.C. Haute Tarentaise

13 collectivités adhérentes représentant 245 communes et 526 726 habitants

Pierre TOURNIER explique que les collectivités mentionnées sur la carte ne sont à ce jour pas tous adhérents « officiels » à Savoie Déchets suite à l'impact la loi NOTRe. Ces collectivités doivent réadhérer au syndicat fin juin.

### Bilan 2016

Jérôme BOUCHET explique les différents résultats du bilan.

### Quantités incinérées

- Ordures ménagères et assimilés, DASRI :

	2014	2015	2016
<b>OM</b>	<b>107 852 t</b>	<b>107 626 t</b>	<b>110 157t</b>
<b>DASRI</b>	<b>2 645 t</b>	<b>3 122 t</b>	<b>2 793 t</b>
<b>TOTAL INCINERE</b>	<b>110 497 t</b>	<b>110 748 t</b>	<b>112 951 t</b>
<b>EXPORTATION</b>	<b>529 t</b>	<b>0 t</b>	<b>14 185 t *</b> <b>2 249 t **</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111 026 t</b>	<b>110 748 t</b>	<b>129 385 t</b>

\* Adhésion du SMITOM à Savoie Déchets

\*\* CORAL et SIRTOM

Savoie Déchets a reçu 110 157 tonnes d'ordures ménagères et 2 793 tonnes de DASRI. Il y a un delta entre 2015 et 2016 pour les DASRI dû à la modernisation de la chaîne de traitement (réalisée de novembre 2016 à avril 2017).

- Les boues

	2014	2015	2016
<b>Total</b>	<b>17 067 t</b>	<b>14 563 t</b>	<b>21 236 t</b>

**21 236 tonnes** ont été incinérées en 2016. L'augmentation par rapport à 2015 est due à de nouveaux clients comme le SIARA, et à l'apport de boues du SILA. La production de boues de la station d'épuration de Chambéry métropole a également augmenté.

- Mâchefers

	2014	2015	2016
<b>Mâchefers valorisables</b>	<b>18 298 t</b>	<b>17 991 t</b>	<b>17 400 t</b>
<b>Mâchefers Non valorisables</b>	<b>1 327 t</b>	<b>593 t</b>	<b>478 t</b>
<b>Total</b>	<b>19 625 t</b>	<b>18 584 t</b>	<b>17 878 t</b>

En 2016, 17 400 tonnes ont déjà été valorisées en travaux publics et 478 tonnes envoyées en ISDND.

- REFIOM

	2014	2015	2016
<b>Total</b>	<b>4 768 t</b>	<b>4 289 t</b>	<b>4 553 t</b>

La production totale de REFIOM est de 4 553 tonnes.

La quantité est stable au fil des années.

- Ferreux – Non ferreux

	2014	2015	2016
<b>Ferreux</b>	<b>2 809 t</b>	<b>2 838 t</b>	<b>3 089 t</b>
<b>Non Ferreux</b>	<b>130 t</b>	<b>262 t</b>	<b>184 t</b>
<b>Total</b>	<b>2 939 t</b>	<b>3 100 t</b>	<b>3 273 t</b>

## Valorisation énergétique

- Production d'énergie électricité :

	2014	2015	2016
<b>Electricité vendue</b>	<b>18005 MWh</b>	<b>16148 MWh</b>	<b>15 327 MWh</b>
<b>Electricité autoconsommée</b>	<b>9776 MWh</b>	<b>9 391 MWh</b>	<b>10 015 MWh</b>
<b>Electricité produite</b>	<b>27 781 MWh</b>	<b>25 539 MWh</b>	<b>24 608 MWh</b>

L'électricité produite correspond aux besoins annuels de près de 3 565 foyers.

- Production d'énergie thermique :

	2014	2015	2016
<b>Energie thermique vendue</b>	<b>69 189 MWh</b>	<b>71 187 MWh</b>	<b>79 658 MWh</b>
<b>Energie thermique autoconsommée</b>	<b>11 164 MWh</b>	<b>12 325 MWh</b>	<b>17 297 MWh</b>
<b>Energie thermique produite</b>	<b>80 353 MWh</b>	<b>83 512 MWh</b>	<b>96 955 MWh</b>

L'énergie thermique vendue correspond aux besoins annuels de près de 9 290 foyers.

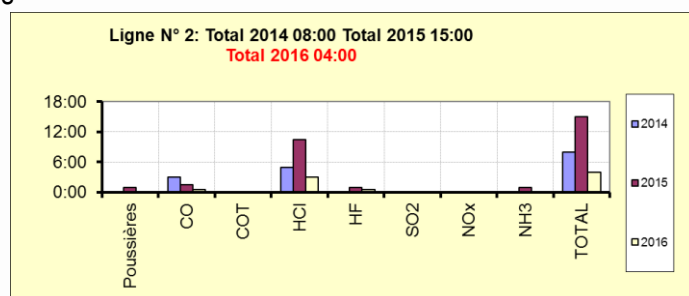
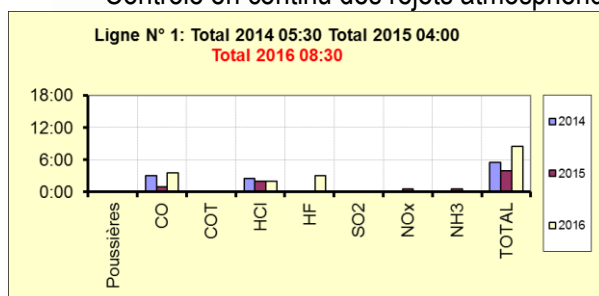
- Efficacité énergétique :

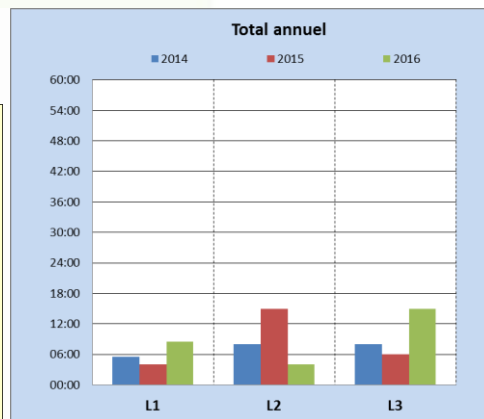
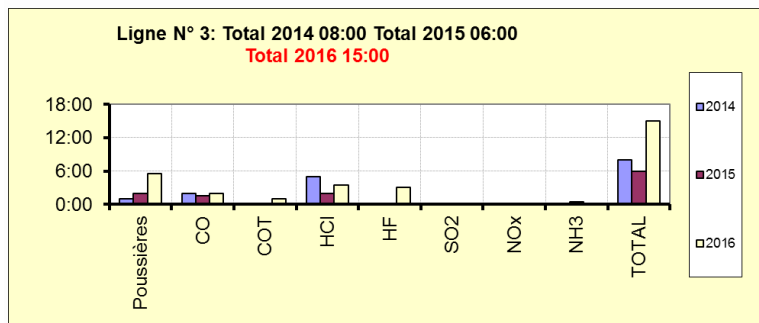
	2014	2015	2016	2016 avec facteur correction climatique
<b>Efficacité énergétique TGAP</b>	<b>0.626</b>	<b>0.611</b>	<b>0,644</b>	<b>0,765</b>

Ce ratio nous permet de bénéficier d'une TGAP réduite sur les déchets entrants.

## Résultats environnementaux

- Contrôle en continu des rejets atmosphériques





(Rappel : 60h de dépassement maxi par an et par ligne)

Les résultats environnementaux sont stables. Ils sont nettement en-dessous des dépassements autorisés.

- Dioxines (PCDD / PCDF)

	2014	2015	2016	Réglementation
<b>Unité</b>	<b>mg</b>	<b>mg</b>	<b>mg</b>	<b>mg</b>
<b>Ligne N°1</b>	<b>2,15</b>	<b>0,89</b>	<b>4,54</b>	<b>67,9</b>
<b>Ligne N°2</b>	<b>1,04</b>	<b>1,02</b>	<b>3,75</b>	<b>67,9</b>
<b>Ligne N°3</b>	<b>4,10</b>	<b>1,86</b>	<b>26,00</b>	<b>67,9</b>

Les valeurs correspondent aux mesures des cartouches mensuelles.

La réglementation autorise 67,9 mg / an par ligne.

Tous les contrôles environnementaux de l'usine (rejets atmosphériques, rejets aqueux, retombées dans l'environnement, nuisances sonores) ont été transmis à la DREAL en conformité avec notre arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

Tous les résultats environnementaux ont été conformes à la réglementation en 2016.

Bilan des collectes sélectives

	TONNAGES 2016	TONNAGES 2015	EVOLUTION 2016/2015 (en %)
<b>VALESPACE</b>	<b>15 300,97</b>	<b>14 645,16</b>	<b>4,48%</b>
<b>GILLY</b>	<b>5 705,91</b>	<b>5 576,32</b>	<b>2,32%</b>
<b>TOTAL SAVOIE DECHETS</b>	<b>21 006,88</b>	<b>20 221,48</b>	<b>3,88%</b>

Pierre TOURNIER explique que Savoie Déchets a traité 21 006,88 tonnes de collectes sélectives en 2016, ce qui représente une augmentation de 3,88% par rapport à 2015.

Pour rappel, le centre de tri Valespace est sous DSP et le centre de tri de Gilly est géré en régie directe par Savoie Déchets.

Annie COLLOMBET demande si l'augmentation signifie que les gens trient mieux ou s'il y a davantage de déchets.

Pierre TOURNIER explique qu'il y a de nombreux facteurs que Savoie Déchets ne maîtrise pas forcément, comme par exemple le tourisme ou les modifications de collectes. Ce sont les collectivités concernées qui peuvent donner les explications exactes.

Pour être plus juste, il faudrait également regarder l'évolution des chiffres des refus de tri par rapport aux tonnages globaux.

### Environnement / ISO 14 001 Energie / ISO 50 001

Jérôme BOUCHET explique que l'UVETD de Savoie Déchets est un site certifié ISO 14 001 (Système de Management de l'Environnement) depuis 2010 et ISO 50 001 (Système de Management de l'Energie) depuis 2015.

En 2016, Savoie Déchets a renouvelé la double certification pour 3 ans.  
Il n'a été relevé aucune non conformité majeure ou mineure.

### **Objectifs ISO 2017**

#### Objectifs environnement 2017

Pour être certifié, Savoie Déchets a des objectifs à présenter à l'auditeur. Ils sont au nombre de 4.  
Jérôme BOUCHET les présente.

1) Réduction de la consommation d'eau :

En 2017, la consommation d'eau ne devra pas dépasser 57 000 m<sup>3</sup>. Il faut savoir que dans la configuration de base de l'usine, la consommation était de 600 000 m<sup>3</sup> / an.

2) Formaliser les aspects environnementaux et énergétiques dans les descriptifs de la GMAO :

Intégrer dans les descriptifs des opérations de maintenance, des consignes environnementales, énergétiques et sécurité.

3) Communication :

Etude de la satisfaction des visiteurs. Savoie Déchets reçoit un peu plus de 1 000 visiteurs par an.

4) Amélioration des rejets liquides :

Diminuer la température des effluents industriels rejetés à l'UDEP.

## Objectifs énergie 2017

- 1) Augmentation de la production de vapeur et d'électricité :
  - Optimiser le tonnage de déchets incinérés
  - Augmentation la valorisation thermique au réseau SCDC par la mise en place de deux économiseurs
  - Etude de l'alimentation du vaporiseur en vapeur saturée
  - Réalisation d'une étude afin d'atteindre un rendement de performance énergétique supérieur à 0,65
- 2) Optimisation du fonctionnement des consommateurs électriques :
  - Optimisation de l'utilisation d'équipements électriques
  - Optimiser le fonctionnement du réseau d'air comprimé

Annie COLLOMBET demande si ce sont des équipes internes ou bien des prestataires extérieurs qui travaillent à cette optimisation.

Jérôme BOUCHET explique que le process de l'usine est instrumenté, c'est-à-dire que des compteurs sont installés pour surveiller et analyser les consommations.

- 3) Amélioration de la fiabilité des moyens de mesure :
  - Mise en place de compteurs vapeur et électrique supplémentaires
  - Mise en place d'une page sur la supervision permettant une vision globale des flux énergétiques

## **Modernisation de la chaîne DASRI**

Bruno LABEYE rappelle que Savoie Déchets traite les déchets hospitaliers des hôpitaux et des cliniques des 2 Savoie. Entre 2 500 et 3 200 tonnes sont traitées par an par des équipes qui travaillent en 2x8.

L'installation mise en service en 1995 n'avait pas été modernisée lors des travaux de 2005. Cette installation était vieillissante et la réglementation impose de séparer les flux entre les déchets entrants et les déchets sortants.

Les travaux réalisés ont permis le remplacement du convoyeur, la mise en place d'un retourneur, l'installation d'une machine à laver/désinfecter, la réfection des locaux, la mise en place d'une cloison séparatrice entre les bacs pleins et les bacs propres, la mise en place d'une traçabilité informatique, et l'amélioration de l'ergonomie.

Le budget pour ces travaux est de 1,1 million d'euros.

Annie COLLOMBET demande si les DASRI sont incinérés de la même manière que les ordures ménagères. Ils sont incinérés à 850 °C comme les ordures ménagères mais sont vidés directement dans la trémie et ne passent pas par la fosse.

Annie COLLOMBET demande s'il y a des déchets radioactifs dans les DASRI.

Bruno LABEYE explique qu'il y a un système de détection de radioactivité à l'entrée du site sur le pont pour l'ensemble des déchets entrants, y compris pour les DASRI.

Il s'agit d'une procédure très encadrée et validée par la DREAL. Les hôpitaux et cliniques sont également équipés de systèmes de détection de radioactivité pour contrôler les déchets sortants.

## Fin de la DSP Valespace

Denis BLANQUET explique que la DSP Valespace arrive à terme le 31 décembre 2017.

Un appel à candidatures avait été lancé pour reprendre cette DSP.

Or il s'avère que l'outil restitué n'est pas en très bon état et que l'évolution des consignes de tri oblige une adaptation du centre de tri.

La décision qui a été prise est donc une reprise du centre de tri en régie par Savoie Déchets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme cela été fait pour le centre de tri de Gilly-sur-Isère.

Savoie Déchets est dans l'obligation de reprendre le personnel actuel en CDI de Valespace.

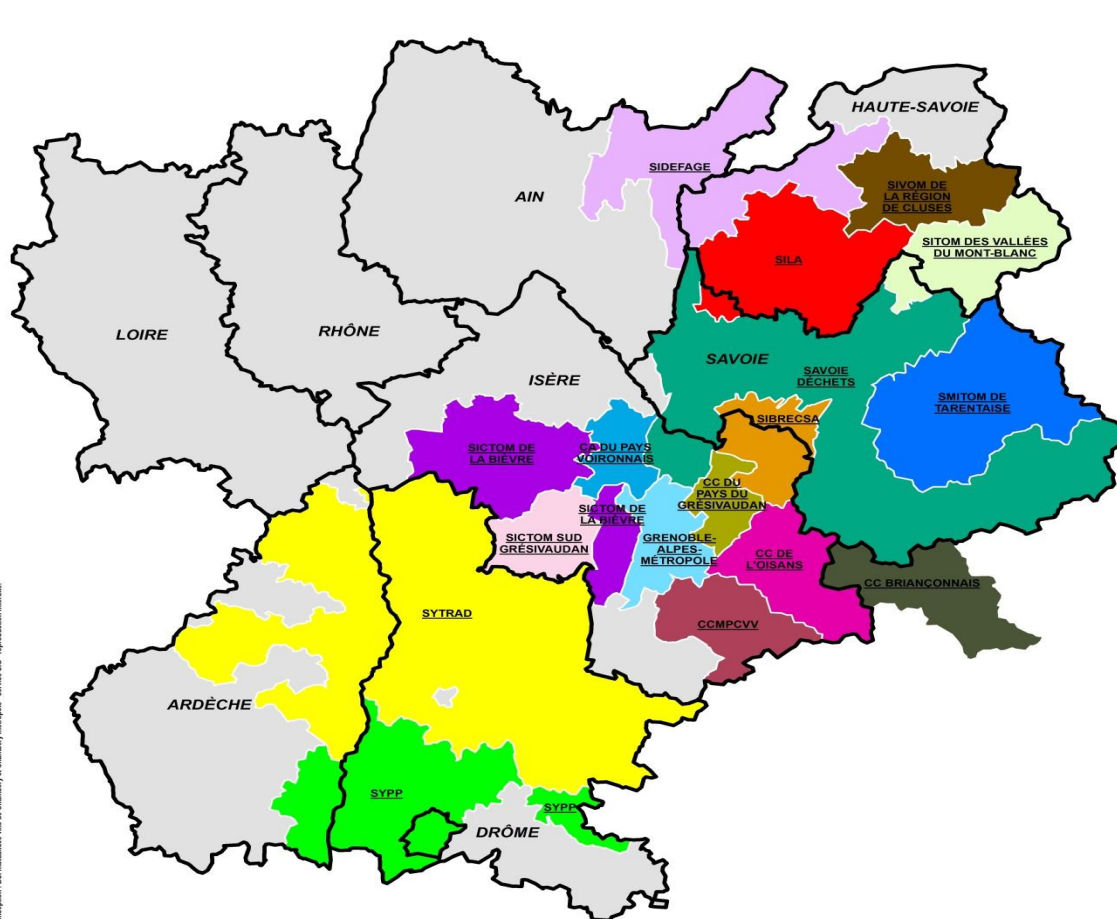
Sylvie KOSKA demande si Savoie Déchets gèrera également le personnel en insertion.

Les prestations en insertion seront conservées mais confiées à un sous-traitant.

Par ailleurs, une étude va être lancée sur le département de la Savoie et de la Haute-Savoie pour étudier l'organisation future du tri des collectes sélectives.

## CSA3D

Pierre TOURNIER rappelle qu'il y a 17 collectivités adhérentes à la CSA3D, représentant 2,9 millions d'habitants et 1417 communes.



Conception : D66 mutualité ville de Chambéry et Chambéry métropole - services D66 - reproduction interdite.

Source(s) : ©IGN GEOFLA® - Savoie Déchets (contours EPCI) - date de modification(s) : 24 septembre 2015 carte n° 435\_2014\_AC\_SD\_03



Une consultation de vente des matières issues des centres de traitement (centres de tri notamment) va être lancée à cette échelle.

Les objectifs sont multiples :

- Regrouper les matières et les proposer sur le marché afin d'optimiser les recettes
- Optimiser les coûts de transport en groupant la matière à vendre par site d'exploitation
- Garantir en toutes circonstances un enlèvement des matières,
- Mutualiser le suivi de la reprise des matières (prix de rachat, décotes, etc.)
- Permettre aux membres du groupement de comparer la vie de leurs contrats, avec la création d'un extranet

Des collectivités d'autres départements vont également participer à cette coopération, ce qui représente un total de 72 collectivités. 180 000 tonnes de matériaux devraient être mis en vente par an, représentant un chiffre d'affaires d'environ 15 millions d'euros.

Savoie Déchets pilote ce projet.

### **Projet de rapprochement entre les CCSPL de Savoie Déchets et Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Sylvie KOSKA rappelle que la CCSPL de Chambéry métropole a été dissoute suite à la fusion de Chambéry métropole et de la Communauté de Communes du Cœur des Bauges. Une nouvelle CCSPL a donc été créée avec pour thèmes les déchets, l'eau et l'assainissement, composée d'une trentaine de membres.

La proposition serait de regrouper les membres de la CCSPL de Chambéry métropole – Cœur des Bauges avec les membres de la CCSPL de Savoie Déchets afin d'avoir davantage de monde. Il y aurait donc toujours 2 CCSPL distinctes mais avec des membres communs.

L'organisation de ce projet prendra forme une fois tous les élus de Savoie Déchets réinstallés.

Annie COLLOMBET demande quel est le rôle d'une CSS (Commission de Suivi de Site) par rapport à la CCSPL. M. TOURNIER explique que c'est le Préfet qui pilote la CSS qui a une vocation plus technique.

Annie COLLOMBET a ensuite plusieurs questions concernant le rapport d'activités 2016.

Elle demande notamment pourquoi il y a une baisse des déchets non valorisables des déchetteries (- 30,66 %). Pierre TOURNIER explique que ce sont les déchets de Chambéry métropole qui ont changé de circuit. Ils sont envoyés dans une filière qui produit des CSR (Combustibles Solides de Récupération) et non plus à l'UVETD.

Annie COLLOMBET évoque ensuite le sujet de la surveillance de l'impact de l'installation sur l'environnement. Elle demande si Savoie Déchets a les résultats des mesures réalisées par des organismes agréés indépendants. Les mesures sont réalisées par des organismes extérieurs. Les résultats ne font pas apparaître de dérives.

Annie COLLOMBET demande si les contrôles sur les dioxines et les furanes effectués deux fois par an par un organisme indépendants sont inopinés.

Jérôme BOUCHET répond que ces deux contrôles sont réalisés en étant programmés et qu'en parallèle des contrôles inopinés sont réalisés par la DREAL.

Annie COLLOMBET demande quel est le niveau des émissions sonores.

Jérôme BOUCHET explique que ce contrôle s'effectue tous les 3 ans. Les émergences se situent environ à 75 db en diurne et 65 db en nocturne.

Concernant le détail et la répartition des produits triés et vendus, Annie COLLOMBET souhaite savoir à quoi correspond la rubrique « refus et divers ».

Pierre TOURNIER explique qu'il s'agit notamment des stocks des refus de tri de l'année N-1 incinérés l'année N.

Concernant la valorisation des mâchefers, Annie COLLOMBET demande ce qu'est le PIGVM (Procédé Intégré de Gazéification des Mâchefers).

Pierre TOURNIER explique que les mâchefers sont principalement valorisés comme substitut de matériaux naturels sur les chantiers de travaux publics et de construction de route. Compte tenu de la difficulté de trouver d'autres débouchés, un programme de recherche et développement a été lancé en 2012 et a permis d'identifier un procédé permettant de vitrifier le mâchefer.

Il s'agit dorénavant de trouver des pistes de valorisation à pour le vitrifiât (stockage thermique, abrasifs, matières premières dans le ciment, les céramiques...) Des études complémentaires restent donc à réaliser pour valider leur pérennité.

Denis BLANQUET indique que la CCSPL doit donner un avis sur le rapport d'activités 2016.

La CCSPL émet un avis favorable.

Denis BLANQUET remercie les personnes présentes, la séance se termine à 19h55.

A Chambéry le 2 octobre 2017

Denis BLANQUET

